

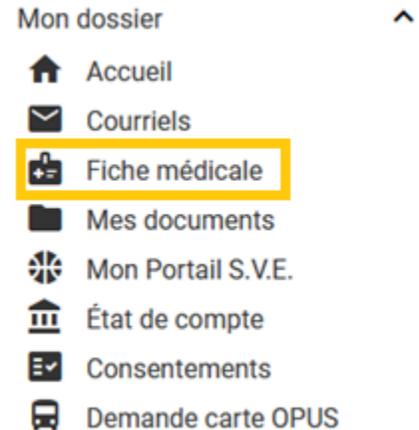
1) Fiche de santé obligatoire pour tous les élèves (primaire, secondaire et collégial)

IMPORTANT

Avant le vendredi 22 août : complétez soigneusement la fiche médicale dans votre espace Cobra, en fournissant des détails précis sur les conditions médicales préexistantes :

<https://monportail.stanislas.qc.ca>

- Complétez le n° d'assurance maladie et la date d'expiration.
- Cochez « J'accepte les politiques de l'école en matière de premiers soins ».
- Ajouter les responsables à contacter en cas d'urgence (autre que la mère et le père).
- Sur l'onglet « États de santé » : Allergie, État de santé et Maladie, cliquez ajouter.
Si vous n'avez rien à signaler, n'ajoutez « Rien à signaler »
- Votre enfant présente une allergie grave, veuillez compléter le formulaire ci-joint « Plan d'urgence pour l'anaphylaxie » et le transmettre directement à l'infirmier, ou à l'adresse suivante infirmier@stanislas.qc.ca.
- Un médecin ou un spécialiste a émis des restrictions relatives à la participation de votre enfant à certaines activités sportives, transmettez le certificat médical à infirmier@stanislas.qc.ca



La fiche santé est un élément essentiel de notre processus de gestion des besoins de santé de chaque élève. Les informations que vous fournissez nous permettront de mieux comprendre les besoins médicaux spécifiques de votre enfant, en cas d'urgence médicale ou pour assurer une prise en charge appropriée en classe.